



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

« Nous continuons toujours à soutenir nos organismes! » Pierre Pilon

(Mont-Tremblant, le 25 janvier 2010) – Lors de son passage à la Télévision communautaire Laurentides-Lanaudière (TCLL), le maire Pierre Pilon a tenu à expliquer la décision du conseil municipal de modifier son financement des organismes communautaires, culturels et de loisir faisant en sorte que l'année 2010 en sera une de transition et il a surtout rappelé que la Ville déboursera toujours des montants importants en soutien aux organismes du milieu en 2010.

C'est dans un contexte de ralentissement économique que la décision de revoir les critères d'attribution de subventions a été prise. « Nous avons augmenté de 5 % les taxes de nos contribuables, nous avons contraint nos services à ne pas augmenter leur budget de fonctionnement au-delà de 1,5 % et nous avons demandé aux organismes d'être compréhensifs pour cette année. Je le répète, ce temps d'arrêt est nécessaire pour s'assurer que les mécanismes d'attribution soient justes et équitables pour tout le monde et que l'on défend bien l'argent de nos contribuables », rassure le maire Pierre Pilon.

De plus, à la demande du conseil municipal, le Service de la culture et des loisirs entreprendra d'ici quelques semaines la révision complète de sa Politique culturelle accompagnée d'une consultation publique. Une fois terminée, cette politique deviendra le document de référence pour les organismes culturels désirant faire une demande de subvention. Quant aux organismes communautaires et de loisir, des outils seront aussi mis en place pour établir des normes et des critères d'attribution de subvention.

Contrairement à ce qui a été mentionné, il n'a jamais été question d'abandonner le Festival de Blues au lac Mercier. « Certaines personnes auraient dû se souvenir que la Ville réserve des sommes dans le budget de fonctionnement du Service de la culture et des loisirs pour son programme « entente de service » qui consiste à acheter des spectacles », rectifie le maire Pierre Pilon. En 2010, le Festival du Blues au lac Mercier aura bien lieu au mois de juillet, et la Fête de la Musique (Angèle Dubeau) dans le Secteur du Village et de Saint-Jovite se tiendra au début septembre.

Tout au long de l'année 2010 et comme les années précédentes, la Ville continuera à soutenir les organismes du milieu en offrant son aide technique à des événements spéciaux. Cette aide a été chiffrée à 172 000 \$ pour l'année 2009 et comprend les prêts de locaux et d'équipements (chapiteaux, scène mobile, barricades, etc.), et les divers services (police, culture et loisirs, sécurité incendie, travaux publics, etc.).

En plus, il faut savoir que la Ville offre toujours gratuitement le temps de glace au hockey mineur et au Club de patinage artistique à l'aréna et l'accès aux plateaux sportifs (terrains de soccer, de balle, etc.) pour les organismes durant l'été.



« Notre Service de la culture et des loisirs est fort dynamique et gère un budget de l'ordre de 3,5 millions, ce qui représente 10 % du budget total de la Ville pour l'année 2010. Concrètement, cette somme sert à organiser les événements culturels et de loisirs, les activités de loisir, ainsi que l'entretien et le maintien des infrastructures », précise M. Pilon.

Les événements culturels et de loisir organisés par la Ville sont : les Folies d'hiver, la Fête des Tremblantois, la Fête nationale, la fête de l'Halloween, le Noël magique, les expositions à la salle Alphonse-Desjardins, les artistes de la Place de la Gare, l'organisation de concerts, l'animation pour les enfants à la bibliothèque Samuel-Ouimet.

De plus, la Ville organise le camp d'été, le soccer via l'organisme *Club de soccer Mont-Tremblant*, offre gratuitement l'accès au Domaine Saint-Bernard et au lac Mercier pour tous les titulaires de la Carte *Citoyen / Citoyenne*, convient d'une entente avec la Commission scolaire pour l'utilisation des gymnases et met en place les programmes de ski, de golf et de tennis.

Finalement, les infrastructures municipales mises à la disposition des citoyens sont : l'aréna, terrains de soccer, piste multifonctionnelle, tennis municipal, parc de planche à roulettes, terrain de balle, terrain de football (clôturé et gazonné en 2009), le Domaine Saint-Bernard, les 28 parcs, les bibliothèques Samuel-Ouimet et du Couvent, les salles Alphonse-Desjardins, des Arts (piano) et des loisirs, la Place de la Gare, le parc au *Fil-de-l'Eau* (amphithéâtre naturel) et la scène mobile.

Et ce, sans oublier le soutien financier de la Ville au Club de ski de fond pour l'entretien des pistes et pour permettre l'accès gratuit aux citoyens, au Club de vélo pour l'entretien des pistes et à *Préservation Lac-Tremblant-Nord* pour offrir un accès gratuit aux plaisanciers tremblantois au lac Tremblant.

« Je demande aux citoyens un an, pour nous donner le temps de réviser en profondeur les critères et les paramètres d'attribution des subventions face à des demandes qui ne cessent d'augmenter chaque année, et ce, autant pour les organismes communautaires, culturels et de loisir », a conclu le maire Pierre Pilon.

- 30 -

Source : France Léonard
Conseillère aux communications
Tél. : 819-681-6432
Courriel : fleonard@villedemont-tremblant.qc.ca